

Réf: Dossier 288235

Avis de constitution

SOCIETE « AYELA AFRICA »

Siège Abidjan Cocody Jules Verne, cité Bouba, Lot
629, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AYELA AFRICA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Les Conseils ;
- Les Formations ;
- L'Assistance ;
- La Gestion dans le domaine de l'entrepreneuriat

;

AFRICA ;

- L'Import et Export des produits made in AFRICA

;

Humaines ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Jules Verne, cité Bouba, Lot 629, Ilot 62

Dirigeant(s) Mme YAPO AMAN JEANNE MARIE-LAURE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00709 du 23/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09888/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

